



**MORTON**  
**&**  
**ASSOCIÉS**

**SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy**  
**30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45**  
**Doss n° 20231204/ LR/ KL**

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice  
16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 25 JUIN 2026 à 10H**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**À LA DEMANDE :**

**Madame Jocelyne Marie VERGER**, née PORVILLE le 8 décembre 1949 à BASSE TERRE (97100), de nationalité française, domiciliée Chemin de la plage Anse à la gourge 97118 SAINT FRANCOIS (Guadeloupe), et

**Monsieur Pierrot Placide VERGER**, né le 11 octobre 1952 à Morne à l'Eau (971), de nationalité française, domicilié chemin de la plage Anse à la gourde 97118 SAINT-FRANÇOIS (Guadeloupe)

**DESCRIPTION :**

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT BOURG (97170) vendus en un lot unique consistant en deux parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AH	392	La Lézarde	05a 80ca
AH	393	La Lézarde	05a 48ca

Un dépôt de pièces de lotissement LES HAUTS DE TORVETTE en date du 18-12-2015 a été publié le 30-03-2016 sous le volume 2016P1127.

Une constitution de servitude de passage en date du 18-12-2015 a été publiée le 30-03-2016 sous le volume 2016P1128 avec les parcelles AH 394 comme fonds servant et AH 392-AH 393-AH 385-AH 386-AH 387-AH 388-AH 390 comme fonds dominant.

L'une des parcelles est recouverte de végétation et l'autre est dans la forêt.

**CONDITIONS DE LA VENTE :**

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 25 JUIN 2026 en 1 SEUL LOT sur la mise à prix de :

**SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000 €)**

**Frais en sus.**

Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 avril 2026

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON